

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2019 - (N° 1297)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 632

présenté par

M. Viala, M. Dive, Mme Anthoine, Mme Bazin-Malgras, M. Descoeur, M. Sermier, M. Jean-Pierre Vigier et M. Rémi Delatte

ARTICLE 45

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.